

Attestation du Commissaire aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2023

GEA – GRENOBLOISE D'ELECTRONIQUE ET D'AUTOMATISMES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance
au capital de 2 400 000 €

ZIRST

12 Chemin Malacher

38240 Meylan

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2023**

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris - Ile de France et membre de la

Compagnie régionale de Versailles et du Centre

RCS Nanterre B 632 013 843

44, quai Charles de Gaulle

CS 60095

69463 Lyon cedex 06

Attestation du Commissaire aux Comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L.225-115 4° du Code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2023

Société GEA – GRENOBLOISE D'ELECTRONIQUE
ET D'AUTOMATISMES

Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 30 septembre 2023

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 30 septembre 2023, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président de votre Directoire. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 30 septembre 2023. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à **1 494 142 euros** avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du Code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Lyon, le 07 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Katia Fleche
Associée

SIÈGE SOCIAL :
INOvallÉE - 12, CHEMIN DE MALACHER
CS60085
38243 MEYLAN CEDEX
FRANCE

TÉL. : +33 (0)4 76 90 72 72
TÉLÉFAX : +33 (0)4 76 41 00 83
e-mail : postmaster@gea.fr U.R.L. : <http://www.gea.fr>
S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 2 400 000€
R.C.S. GRENOBLE B 071 501 803 00028
APE 3320 C - N° TVA C.E.E. FR 09 071 501 803
EORI : FR07150180300028



Relevé relatif au montant global des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées

Société GEA

INNOVALEE – 12 Chemin Malacher
38243 Meylan

Exercice clos le 30 septembre 2023

Je soussigné, Alexis Zaslavoglou, Président du Directoire de la société GEA, certifie que les rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées de la société se sont élevées à **1 494 142,18 euros** (un million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille neuf cent quarante-deux euros et dix-huit centimes) au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023.

Meylan, le 7 mars 2024

Alexis Zaslavoglou
Président du Directoire